



MAIRIE
DE
SERRAVAL

AVIS DU MAIRE **RECENSEMENT DE LA** **POPULATION 2023**

**RECRUTEMENT DE
DEUX AGENTS
RECENSEURS**

Le recensement 2023 de la population se déroulera du jeudi 19 janvier 2023 au samedi 18 février 2023 inclus.

Dans ce cadre, la commune recrute deux agents recenseurs du 2 janvier 2023 au 18 février 2023 inclus.

Fonctions : Recensement de tous les logements. Recensement de tous les habitants et accompagnement dans la complétude des fiches de renseignements. Travail en lien régulier avec l'agent coordonnateur de la commune.

Temps de travail : Disponibilités à différents moments de la journée, **en particulier en soirée et les samedis**. Les plages horaires seront à adapter en fonction de la disponibilité des personnes.

Compétences requises : organisation, rigueur, aisance relationnelle et discrétion. Sens du travail en équipe pour le partage des informations collectées.

Un moyen de locomotion est indispensable.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès des services de la Mairie (04.50.27.50.09 et/ou rh@serraval.fr)

Rémunération forfaitaire.

Les candidatures sont à adresser avant le **25 novembre 2022** à la Mairie de Serraval, à l'attention de Monsieur le Maire.

Le Maire.
Philippe ROISINE.

